SECTION 9 Usages non regroupés ailleurs (NRA)

701. Les usages principaux non regroupés ailleurs (NRA) comprennent les usages qui ne peuvent être rattachés à l'un des groupes d'usages décrits dans les sections 2 à 8 ci-dessus.

Les usages non regroupés ailleurs (NRA) sont les suivants :

- 1. incinérateur (4851);
- 2. station de compactage des ordures (4852);
- 3. enfouissement sanitaire (4854);
- 4. dépotoir (4855).



